



PARTAGE

L'association PARTAGE a pour objet de venir en aide moralement et matériellement aux familles de Walincourt-Selvigny qui pour des raisons économiques, sociales ou familiales, se trouvent en difficulté.

L'Assemblée Générale Constitutive de l'association s'est réunie le 15 mars 1990.

Rédigés conformément aux dispositions de la loi de 1901 sur les associations, les statuts de PARTAGE ont été déposés en sous-préfecture le 23 avril 1990 où ils ont été enregistrés sous le n°4290. Ils ont fait l'objet d'une insertion au Journal Officiel de la République le 23 mai 1990.

Les locaux de l'association sont ouverts **le mardi de 16h30 à 18h00**. Après examen de sa situation par les responsables de l'association, toute famille en difficulté se verra proposer trois types de service :

- Une **épicerie** où l'on peut acquérir :
 - des produits de base achetés par l'association et rétrocédés aux bénéficiaires contre une participation financière fixée au tiers de leur prix ;
 - des fruits et légumes distribués gratuitement.
- Un **vestiaire** où l'on peut se procurer gratuitement vêtements, chaussures et linge de maison.
- Une **brocante** où l'on peut acquérir moyennant une faible participation financière : vaisselle, petit électro-ménager, éléments de décoration etc.

L'association PARTAGE est partenaire du Centre Communal d'Action Sociale, du Centre Social Familles Rurales et du Centre Restos du Cœur de la commune.

Pour toute information complémentaire, contacter :

Jean-Pierre GAVERIAUX - tél 03 27 82 71 79 - mail : jpgaveriaux@free.fr